



INTRODUCTION – PRÉAMBULES

27 ans après sa création, le Centre culturel de Verviers s'apprête à rentrer une nouvelle demande de reconnaissance. Au travers de celle-ci, les instances et l'équipe professionnelle ont fait le choix délibéré de restreindre le territoire d'implantation afin de se consacrer au développement des droits culturels des Verviétois et de leur agglomération (Dison, Pepinster et Limbourg).

Verviers, ville de 55 000 habitants, est en effet à un tournant de son histoire sociétale et économique. Héritière d'un passé glorieux pas si lointain, elle souffre aujourd'hui d'une désertification accrue, d'une paupérisation grandissante et d'un fossé entre les cultures qui éprouvent des difficultés à cohabiter. Un tapage médiatique lié aux « affaires » de terrorisme s'ajoute à la liste de ces facteurs qui induisent un sentiment nostalgique et anxigène au sein de la population qui y vit ou a quitté son centre urbain.

Mais pourtant tout est là : une volonté politique, des projets de redynamisation urbaine et de rénovation des quartiers et des édifices patrimoniaux dont tous s'accordent sur la richesse et la beauté, des centaines d'associations et d'initiatives publiques et privées fourmillent avec l'espoir de faire renaître la flamme et de concourir au redéploiement de l'ancienne Cité lainière.

Nous sommes de ceux-là. Et nous sommes de ceux qui avons envie de mettre la main sur le liant entre tous ces projets qui, menés transversalement, contribueront au développement du bien-être individuel et collectif de la population.

Le nouveau décret des centres culturels est arrivé au même moment que de nombreux bouleversements au sein de notre institution : un changement de direction puis de présidence et la fermeture du Grand Théâtre, symbole emblématique de la culture verviétoise. Nous avons donc pris la balle au bond afin de redéfinir les

contours de notre action. De signaux d'ouverture à l'opérationnalisation concrète, des étapes ont été franchies vers plus de démocratie culturelle et des partenariats nouveaux se sont mis en place. Les différentes étapes constitutives de ce dossier (l'auto-évaluation, l'analyse partagée, l'élaboration des opérations culturelles) nous ont donc véritablement permis d'accroître la participation citoyenne à l'action culturelle.

Ce chemin nous l'avons parcouru et souhaitons le poursuivre avec nos voisins de Dison. Parce que nous vivons les mêmes réalités territoriales à une échelle différente et parce que nos spécificités sont complémentaires, nous avons choisi d'intensifier ensemble le travail entamé depuis quelques années. Dans cette relation équilibrée à maintenir entre nos deux Centres, nous souhaitons continuer à développer le secteur des Arts de la scène, pôle d'activités qui constitue la grosse part de notre identité aux yeux de l'ensemble de nos partenaires.

Enfin, nous n'abandonnerons pas notre statut régional et souhaitons au contraire accroître la coopération entamée avec les Centres culturels de l'arrondissement en faveur d'un plus large développement culturel du territoire. Ceci sera rendu possible par une plus grande mutualisation de nos efforts et un maillage entre l'ensemble des acteurs socio-culturels actifs sur nos différents territoires.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux services de la Culture et de l'Inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la Ville de Verviers, à la Province de Liège et à l'ensemble des administrateurs, des membres du Conseil d'orientation et des partenaires qui nous ont aidés dans la constitution de ce dossier.

« des étapes
ont été franchies
vers plus de
démocratie culturelle
et des partenariats
nouveaux se sont
mis en place »